

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 14 janvier 2021

Le Bureau de santé ferme les patinoires extérieures et les collines de glisse

NORTH BAY (Ontario) – Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) exige la fermeture de toutes les patinoires publiques extérieures, collines de glisse et sentiers de patin à glace sur la propriété publique dans le district à compter du 14 janvier 2021. Cette mesure est imposée par le médecin hygiéniste qui a l'autorité de resserrer les restrictions dans le district.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* et des règlements d'application, notamment le *Décret ordonnant de rester à domicile* et la *Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario (mesures adaptables en réponse à la COVID-19)* et des règlements d'application, notamment les *Règles pour les régions à l'étape 1*, le médecin hygiéniste du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound juge raisonnable et nécessaire de fermer l'ensemble des patinoires extérieures, collines de glisse et sentiers de patin à glace dans tout le district servi par le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound en vue de réduire ou d'éliminer le risque pour la santé publique que pose la COVID-19.

« On nous a ordonné de rester à la maison et nous devons le faire. Le trajet effectué pour se rendre aux patinoires et aux collines de glisse augmente le risque de propagation de la COVID-19 lorsque les gens choisissent de faire le trajet en compagnie de gens avec qui ils ne vivent pas, explique le D^r Jim Chirico, médecin hygiéniste. Les patinoires et les collines de glisse sont des endroits où les gens se rassemblent en grand nombre sans respecter la distanciation physique et souvent sans porter de couvre-visage. Or il est bien trop facile d'oublier les restrictions liées à la COVID-19 pendant que nous profitons de ces lieux publics et de mettre en danger notre communauté. »

L'activité physique à l'extérieur, comme la marche, la course, le jeu extérieur et le vélo sont des activités importantes pour notre santé physique et mentale, et le Bureau de santé continue d'encourager les gens à les pratiquer. Toutefois, toutes les activités à l'extérieur de la maison doivent être pratiquées avec une prudence extrême, à proximité de la maison et en respectant les mesures de santé publique liées à la COVID-19.

« Le nombre de cas de la COVID-19 a augmenté dans notre district au cours des deux dernières semaines et il y a eu deux éclosions dans des foyers de soins de longue durée. Nous devons faire notre part pour réduire le fardeau imposé sur nos foyers de soins de longue durée et nos hôpitaux en respectant les mesures de santé publique et en restant à la maison sauf si nous devons sortir pour des raisons essentielles », termine le D^r Chirico.

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou avoir été en contact étroit avec une personne qui a la COVID-19, isolez-vous et utilisez l'[Outil d'auto-évaluation de l'Ontario](#) pour voir si vous avez besoin de soins. Si vous avez besoin d'aide, appelez votre fournisseur de soins de santé ou le Bureau de santé au [1 800](tel:1800)

[563-2808](tel:563-2808). Si vous avez des symptômes graves, comme de la difficulté à respirer, composez le 911 et mentionnez vos symptômes.

Visitez le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#) pour en savoir plus sur la façon dont la province continue à protéger les Ontariens et les Ontariennes contre la COVID-19.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, visitez myhealthunit.ca/COVID-19.

-30-

Demandes des médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques

Tél. : [705 474-1400](tel:705-474-1400), poste 5221 ou [1 800 563-2808](tel:1-800-563-2808)

Courriel : communications@healthunit.ca